



You have downloaded a document from
RE-BUŚ
repository of the University of Silesia in Katowice

Title: Questions et ambiguïté référentielle

Author: Wiesław Banyś

Citation style: Banyś Wiesław. (1984). Questions et ambiguïté référentielle. "Neophilologica" (T. 4 (1984), s. 7-19).



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIwersYTET ŚLĄSKI
W KATOWICACH



Biblioteka
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego

Wiesław Banyś
Université de Silésie
Katowice

Questions et ambiguïté référentielle

1. Remarques préliminaires

Le but de cet article est d'étudier les rapports entre les questions et l'ambiguïté, appelée d'ordinaire *ambiguïté référentielle* (désormais: AR), qui se manifeste le plus nettement dans les phrases du type.

- (1) *Jean cherche une fille qui est/soit belle.*
- (2) *Jean a décidé d'épouser une Norvégienne qui a/ait un gros compte bancaire.*
- (3) *Jean veut acheter un livre qui est/soit bien illustré.*

Nous avons défini les phrases AR (v. Banyś, 1983, sec. 2) comme phrases dans lesquelles on a affaire à l'ambiguïté actualisationnelle des prédicats de différents niveaux ou comme phrases, pour nous servir de la définition opérationnelle dérivée de la précédente, dans lesquelles la position d'argument occupée par une description indéfinie (désormais: DIND) — c'est seulement des phrases à DIND que nous nous occuperons — peut être traitée tantôt comme actualisée tantôt inactualisée sémantiquement.

Par conséquent, l'établissement des paramètres sémantiques qui ne déterminent d'une façon évidente que l'actualisation ou l'inactualisation sémantiques de la position d'argument occupée par une DIND, pour partir de la définition opérationnelle ci-dessus, doit commencer la recherche des ou du paramètre(s) sémantique(s) d'une phrase AR. À cette fin, il suffit de relever seulement le type de paramètres sémantiques pertinents à partir des cas typiques et clairs pour passer par la suite à la combinatoire des paramètres — éléments des types relevés, ce qui déterminera l'ensemble de paramètres sémantiques pouvant influencer soit l'actualisation soit l'inactualisation sémantiques de la position d'argument occupée par une DIND, autant dire pouvant, théoriquement au moins, décider de la possibilité de la naissance de l'AR dans la phrase.

L'analyse des paramètres ainsi relevés devra nous permettre de trouver ceux ou celui d'entre eux qui détermine(nt) une phrase AR.

Dans le travail mentionné, nous avons essayé d'établir les paramètres sémantiques en question, en en relevant cinq types. Il n'est pas peut-être inutile de souligner le fait que tous ces types de paramètres, d'une manière ou d'une autre, sont reflétés dans la phrase par son pivot principal, à savoir le prédicat: son type et/ou sa forme. Par conséquent, l'étude des paramètres particuliers du point de vue en question est intrinsèquement liée à l'étude des types de prédicats.

Pour ne pas étudier tout à la fois, ce qui pourrait obscurcir l'image des mécanismes linguistiques mis en jeu, nous devons étudier l'influence de ces types de paramètres sur l'apparition de l'AR dans la phrase à tour de rôle. Plus précisément, un seul et même type de phrase pouvant être déterminé par plusieurs paramètres en même temps, nous devons étudier l'influence des ensembles de paramètres sémantiques déterminés sur l'apparition de l'AR dans la phrase.

Nous pouvons distinguer cinq ensembles de ce genre parmi les phrases qu'on peut décrire à partir des types de paramètres sémantiques relevés, à savoir:

- 1° forme déclarative, jugement catégorique,
- 2° forme interrogative, jugement catégorique,
- 3° forme impérative, jugement catégorique,
- 4° forme déclarative, jugement hypothétique,
- 5° forme interrogative, jugement hypothétique,

(la rencontre des paramètres forme impérative-jugement hypothétique est exclue vu leurs caractères réciproquement incompatibles).

Ces cinq ensembles de paramètres peuvent être considérés comme différentiels de toutes les phrases qu'on peut décrire à partir des types de paramètres sémantiques relevés, étant donné que les paramètres restants ne font que s'ajouter à ceux-ci: les paramètres tels que: modalité et qualité s'ajoutant indifféremment à ces cinq ensembles de paramètres, ainsi que les paramètres du type temps qui, au vu de leur alliance indissoluble avec le support de la phrase, font de même.

L'étude de l'influence sur la présence de l'AR dans une phrase à DIND du premier, du troisième, du quatrième et du cinquième ensembles distingués a été présentée ailleurs (v. Banyś, 1983; Banyś, à paraître).

Ce qui constituera la matière de nos présentes considérations, c'est l'étude de l'influence en question de l'ensemble composé de deux paramètres suivants: forme interrogative, jugement catégorique.

2. Types des paramètres sémantiques et l'ambiguïté référentielle

Avant d'y procéder pourtant, il nous reste au moins une question à signaler.

Nous venons de dire que, opérationnellement, l'AR peut être définie comme ambiguïté actualisationnelle de la position d'argument occupée par une DIND. Ce caractère opérationnel du concept en question consiste en ce qu'il est un concept dérivé du concept d'ambiguïté actualisationnelle des prédicats de différents niveaux. Pour qu'il puisse avoir une raison d'être en qualité de concept, une condition sine qua non de l'apparition de l'AR devait être satisfaite, à savoir la suspension de l'actualisation et de l'inactualisation du prédicat auprès duquel se trouve la position d'argument en question. Si une telle suspension n'avait pas eu lieu, la position d'argument mise en jeu aurait été soit actualisée, soit inactualisée sémantiquement.

Ces remarques nous ont mis sur une première et essentielle piste dans la recherche des paramètres sémantiques et des prédicats qui peuvent créer des contextes AR. Il en résulte que les prédicats cherchés doivent être ceux qui suspendent l'actualisation et l'inactualisation des prédicats de leurs arguments propositionnels, ce type de suspension n'étant effectué en fonction exclusivement du type de prédicat qu'auprès des prédicats du premier ordre.

Ce type de suspension de l'actualisation du prédicat de l'argument propositionnel, ce type d'impossibilité de vérifier si une action donnée a eu réellement lieu, est caractéristique pour les actions situées au futur. Par conséquent, il va sans dire que ce sont les prédicats qui impliquent, exclusivement, le hiatus temporel „futur” — qui possèdent l'implication temporelle „futur” — entre le temps de l'action exprimée par le prédicat principal de la phrase et le temps de l'action exprimée par le prédicat de l'argument propositionnel du prédicat principal, ainsi que les prédicats qui impliquent, entre autres, le hiatus temporel „futur” de ce type, qui peuvent être, théoriquement au moins, le „coeur” des contextes AR.¹

Tous les types de prédicats qui satisfont les conditions mentionnés peuvent donc créer, théoriquement, des contextes AR. Naturellement, ce ne sont pas tous les types de prédicats qui sont au même degré „neutres” par rapport à l'AR à laquelle ils donnent lieu et, d'ordinaire, chacun de ces types de prédicats „suggère” ou „invite” plus l'une ou

¹ Des opinions semblables ont été énoncées par Givón (1973). Ce n'est pas pourtant dans tous les points de son étude que nous tombons d'accord avec lui, les points de vue étant, paraît-il, différents (v. à cet égard p. ex. Banyś, 1980).

l'autre lecture. En règle générale, c'est la lecture non-référentielle qui est invitée (v. p.ex. Jackendoff, 1972: 283). Par conséquent, un usager moyen de la langue — mais là encore il peut y avoir des différences d'un usager à l'autre — peut considérer une construction donnée avec un type de prédicat donné comme non-AR, étant donné qu'une seule lecture s'impose à lui.

3. Forme interrogative, jugement catégorique

Le paramètre sémantique „question” n'est pas un paramètre homogène. Il ne l'est pas dans ce sens notamment qu'on peut distinguer dans son cadre deux types de questions différents. A savoir, d'une part, les interrogatives de décision (*pytania rozstrzygnięcia*), et d'autre part, les interrogatives à complément (*pytania dopełnienia*), si l'on adopte les distinctions et la terminologie de Ajdukiewicz (1974: 86—94).

Les interrogatives de décision se caractérisent par le fait qu'elles n'ont que deux réponses propres qui sont des phrases réciproquement contradictoires (du type p.ex.: *As-tu vu Pierre? Non, je ne l'ai pas vu* ou bien *Oui, je l'ai vu*).

Par contre, les interrogatives à complément se caractérisent par le fait qu'elles ont plusieurs réponses possibles parmi lesquelles il y a, à côté des phrases qui sont vraies, des phrases fausses (du type p.ex.: *Qui as-tu vu? (J'ai vu) Pierre* et non pas p.ex. *(J'ai vu) Paul*).

Les premières n'ont pas de datum quaestionis, ni positif ni négatif. Mais, si la question est suffisamment complexe et détaillée, une partie des interrogatives de décision peut avoir un datum quaestionis positif (du type p.ex.: *Avez-vous vu, le samedi 17 juin, Pierre entrer dans l'Eglise Saint-Pierre, Place d'Italie?*, ce type de questions est très fréquent dans la pratique judiciaire).

Les secondes, si elles sont posées correctement, „de bonne foi”, ont toujours un datum quaestionis positif. Elles se divisent en plus en interrogatives de confirmation (du type p.ex.: *C'est Pierre que tu as vu?*) et en interrogatives à complément sensu stricto (du type p.ex.: *Qui as-tu vu?*)

D'autre part, il y a encore un type d'interrogatives qui est à cheval sur les deux types mentionnés ci-dessus et qui a la forme d'une interrogative à complément, mais n'admet que deux réponses propres qui sont réciproquement contradictoires (du type p.ex.: *Qui a déjà vu de ses propres yeux un yeti? Personne* ou bien *C'est Pierre qui en a vu un de ses propres yeux.*)

Passons maintenant à l'analyse des relations réciproques entre le paramètre „question”, ses différentes variantes, le jugement catégorique et la possibilité de l'apparition de l'AR dans la phrase.

3.1. Interrogatives de décision sans datum questionis positif

Exemples:

- (4) *Avez-vous vu un chien traverser la rue?*
— *Non, je n'ai pas vu de chien/un chien traverser la rue*
— **Non, je ne l'ai pas vu / Non, je n'en ai vu (aucun) traverser la rue*
— *Oui, j'ai vu un chien traverser la rue*
— **Oui, je l'ai vu / Oui, j'en ai vu un traverser la rue*

Remarquons en passant que *le* peut parfois apparaître dans ce type de phrases, légèrement modifiées, mais il a alors une fonction différente, cf. p. ex.:

- Avez-vous vu jamais un chien traverser la rue?*
— *Non, je ne l'ai jamais vu*
— *Non, je n'en ai jamais vu (aucun) traverser la rue*
— *Oui, je l'ai vu*
— *Oui, l'autre jour, j'en ai vu un qui traversait, dignement, la rue*
le est ici un pronom anaphorique „reprenant” le segment (*comment*) *un chien traverse la rue (et non pas un chat)*.

- (5) *Avez-vous une bagnole?*
— *Oui, j'en ai une. Elle est rouge.*
— **Oui, je l'ai.*
— *Non, je n'en ai pas/aucune*
— **Non, je ne l'ai pas.*

Remarquons que, très souvent, la continuation *j'en ai un(e)*, élément logiquement nécessaire du raisonnement, équivalent à *oui*, est omise et l'on ne se sert dans les phrases suivantes que du pronom anaphorique (après *oui*) qui renvoie à (*j'en ai un/e*) la phrase omise; par conséquent, ce pronom anaphorique ne peut être considéré comme anaphore à *une bagnole* ou à une autre DIND que renfermerait la question, comme on pourrait être tenté de le croire; cf. p. ex.: *Y a-t-il une sonnette? Oui, je la distingue dans l'ombre* (Romains: Dub. 89); cf. aussi: *As-tu un livre qui te plaise? Oui, il traite de la biocybernétique.*

- (6) *Connaissez-vous un psychanalyste honnête?* (Ducrot, 1972: 39)
— *Oui, j'en connais un*
— **Oui, je le connais*
— *Non, je n'en connais pas/aucun*
— **Non, je ne le connais pas*

Cf. aussi à cet égard les phrases:

Connaissez-vous un homme qui n'ait aimé qu'une femme? (Musset: Wag. 575),

Connaissez-vous un remède qui puisse le guérir?

— *Non, je n'en connais pas/aucun*

— **Non, je ne le connais pas;*

remarquons que c'est ici qu'il faut classer les phrases impersonnelles du type p. ex.: *Est-il un trésor qui vaille le sommeil?* (France: Grev. 1071), *Est-il un asile où j'aimasse mieux dormir pour toujours?* (Chateaubriand: Grev. 1071).

(7) *Avez-vous attrapé un poisson?*

— *Oui, j'en ai attrapé un. Il était/est très gros*

— **Oui, je l'ai attrapé*

— *Non, je n'en ai pas attrapé (aucun)*

— **Non, je ne l'ai pas attrapé*

(8) *Cherchez-vous une fille?*

— *Oui, j'en cherche (une) qui est/soit très belle*

— **Oui, je la cherche*

— *Non, je n'en cherche pas/aucune*

— **Non, je ne la cherche pas*

(9) *Vous êtes fort content, mon capitaine.*

Vous vous êtes débarrassé d'un soldat séditieux?

— *Oui, j'en ai eu un à mes côtés, mais je l'ai envoyé à tous les diables.*

Remarquons que *le* est un pronom anaphorique qui renvoie à *un*; contenu dans la première partie de la phrase coordonnée et non pas à *un soldat séditieux* que renferme la question.

— *?*Oui, je m'en suis débarrassé*

— *Non, vous savez pourtant bien que je n'en ai pas, de soldats séditieux*

— *?*Non, je n'ai fait que l'incarcérer.*

3.2. Interrogatives de décision à datum quaestionis positif

Exemples:

(10) *Avez-vous vu hier, vers 7 heures du soir, un chien couvert de boue traverser la rue?*

a) — *Oui, je l'ai vu*

b) — *Non, je ne l'ai pas vu traverser la rue, mais je l'ai vu mordre Pierre, fils de M. Picottin, mon voisin*

(le pronom anaphorique *le* se rapporte à *un chien*, DIND con-

tenue dans le datum quaestionis mis en jeu qui a la forme p. ex.:

Un chien couvert de boue traversait hier, vers 7^h du soir, la rue

- c) — *Oui, j'en ai vu un qui traversait hier, vers cette heure, la rue, mais il n'était guère couvert de boue, bien au contraire*
- d) — *Non, je n'en ai (pas) vu (aucun) traverser hier, vers cette heure, la rue, mais j'en ai vu un qui marchait sur le toit de la maison de M. Picottin, mon voisin, et il était, celui-ci, couvert de boue*
- e) — *Non, je n'en ai (pas) vu (aucun) traverser hier, vers cette heure, la rue*

Remarquons que l'opposition entre la pronominalisation par *le* et celle par *en...un* sert ici d'autres buts que la différenciation des lectures: référentielle et non-référentielle, celle-ci n'étant d'ailleurs pas, en l'occurrence, possible; elle sert à nier certaines prédications contenues dans l'interrogative; on emploie p. ex. *oui* et *le* si l'on tombe d'accord de tout ce qui est contenu dans l'interrogative, mais on emploie, par contre, *en...un* si l'on veut nier la prédication attribuée au chien dont on parle par l'interrogative (cf. (10) vs (10a) vs (10c)), ou bien si l'on veut exprimer son incertitude quant à l'identité du chien sur lequel porte l'interrogative (cf. (10) vs (10b) vs (10d)).

3.3. Interrogatives à complément; interrogatives de confirmation

Exemples:

- (11) *Je ne me rappelle plus, dis-moi: c'est Pierre qui a abattu l'autre jour un gangster qui nous faisait tourner le sang?*
- *Oui, c'est Pierre qui l'a abattu*
- **Oui, c'est Pierre qui en a abattu un*
- *Non, c'est Marc qui l'a abattu*
- **Non, c'est Marc qui en a abattu un*
- *Non, Pierre en a abattu un autre*

Remarquons que le pronom anaphorique *le* se rapporte à la DIND *un gangster (qui) nous faisait tourner le sang* qui est contenue dans le datum quaestionis: *X / Pierre a abattu l'autre jour un gangster qui nous faisait tourner le sang.*

- (12) *C'est Pierre qui a attrapé ce poisson?*
- *Oui, c'est Pierre qui l'a attrapé*
- **Oui, c'est Pierre qui en a attrapé un*
- *Non, c'est Marc qui l'a attrapé*
- **Non, c'est Marc qui en a attrapé un*

Remarquons que la question du type *C'est Pierre qui a attrapé un poisson* ne peut apparaître que dans des conditions bien déterminées. Dans les conditions „normales” de la communication, elle est difficile-

ment acceptable, vu le fait que son datum quaestionis tout comme dans l'exemple précédent d'ailleurs, a la forme *X/Pierre a attrapé un poisson* qui ne nous oblige pas d'elle-même à anaphoriser dans la question la DIND *un poisson*; ce qui semble, par contre, nous y obliger, c'est la rhématisation de l'élément *Pierre*; par conséquent; *Pierre* étant rhématisé, il est difficile, voire impossible, de rhématiser, au même degré, un autre élément de la question, p. ex. *un/le poisson*; bien sûr, c'est une même situation, grosso modo, que celle à laquelle on a affaire dans l'exemple précédent: grosso modo, parce que la question précédente contient les éléments qui soulignent l'éloignement dans le temps entre l'acte de question et l'acte d'abattre un gangster qui nous faisait du mauvais sang; il paraît donc que cet éloignement dans le temps est une des conditions dans lesquelles peut apparaître une DIND dans ce type de questions; il y en a une autre aussi, liée avec la précédente, à savoir le peu d'importance qu'on attache à l'objet qu'on décrit à l'aide d'une DIND; ce n'est donc que dans ces conditions, paraît-il, que peut apparaître une question du type: (*Dis-moi, je ne me rappelle plus:*) *C'est Pierre qui a attrapé un poisson, lundi dernier?* Il semble que la réponse correcte à ce type de questions a la forme: *Oui, c'est Pierre qui en a attrapé un, lundi dernier, et alors?*, mais non pas: *Oui, c'est Pierre qui l'a attrapé, lundi dernier, et alors?*, où *en...un* est le résultat du peu d'importance qu'on attache à l'identification du poisson attrapé (si l'on y attachait plus d'importance, on aurait sûrement, *le poisson*): ce qui compte, c'est le fait que Pierre a attrapé un poisson, et non pas un chat p. ex., autrement dit, la DIND *un poisson* a ici une fonction représentative.

3.4. Interrogatives à complément sensu stricto: interrogatives à complément — interrogatives de décision sans datum quaestionis positif

Exemples:

- (13) *Qui est-ce qui a attrapé le poisson?*
 — *C'est Pierre qui l'a attrapé*
 — **C'est Pierre qui en a attrapé un*

Les réponses du type *Non, c'est Marc qui...* ne sont pas ici possibles, *Pierre* n'étant pas rhématisé: on ne fait même pas mention de lui dans la question; de même, les réponses du type: *personne*, le datum quaestionis étant positif, cf. p. ex.: *Quelqu'un a attrapé un poisson. Je l'ai vu dans un sac sur la table*; cela explique aussi pourquoi les questions du type *Qui est-ce qui a attrapé un poisson?* ne sont pas possibles dans ces conditions: le datum quaestionis étant positif, on est obligé, sous peine

de produire une phrase aberrante, d'anaphoriser dans la question la DIND *un poisson*

(14) *Qui est-ce qui (a déjà) attrapé un poisson?*

— *C'est Pierre qui en a déjà attrapé un*

— **C'est Pierre qui l'a déjà attrapé*

— *Personne (n'en a attrapé) (ou: n'en a encore attrapé un seul)*

— **Personne ne l'a attrapé (ou: ne l'a encore attrapé).*

Le datum quaestionis n'étant ni positif ni négatif, il n'apparaît donc pas du tout; par conséquent, on n'est pas obligé à anaphoriser l'élément *un poisson* de la question.

(15) *C'est Pierre qui cherche une fille?*

— *Oui, c'est Pierre qui en cherche une qui est/soit très belle*

— **Oui, c'est Pierre qui la cherche*

— *Non, c'est Marc qui en cherche (une) qui est/soit très belle*

— **Non, c'est Marc qui la cherche.*

3.5. Questions et ambiguïté référentielle

Quelles sont les conclusions qu'on doit tirer des analyses présentées?

D'une part, il s'avère que les questions sans datum quaestionis positif dont le prédicat principal n'est pas un prédicat à implication temporelle „futur”, y compris celles dont le prédicat principal est un prédicat à implication „en arrière”, n'ont qu'une lecture non-référentielle. Les questions de ce type qui sont sous-tendues par un prédicat à implication temporelle „futur” peuvent être considérées comme AR, plus précisément comme suspendant la question de l'AR, celle-ci n'apparaissant à vrai dire que dans la réponse correspondante; la marque formelle de cette suspension serait constituée par une même pronominalisation qu'on donne à la DIND dans les deux lectures (ce n'est que la suite éventuelle qui désambiguïse la phrase), pronominalisation qui est, d'ailleurs, la même pour tous les cas de ce type (cf. ex.: (4)—(9), (14)).

D'autre part, il s'avère que les questions à datum quaestionis positif dont le prédicat principal n'est pas un prédicat à implication temporelle „futur”, y compris celles dont le prédicat principal est un prédicat à implication „en arrière”, n'ont que la lecture référentielle et la DIND y possède, la plupart du temps, sa fonction représentative.

Les questions à datum quaestionis positif qui sont sous-tendues par un prédicat à implication temporelle „futur” possèdent la même caractéristique que les questions du type précédent sous-tendues par le-même type de prédicats.

Il nous reste encore un point qu'il faut discuter ici. À savoir, les résultats de l'étude des questions du point de vue qui nous intéresse ici diffèrent des résultats obtenus par l'éminent linguiste américain, R. Jackendoff (1972), au cours de son analyse des questions du même point de vue. Ce ne serait pas grave si la source des différences était une définition différente de l'AR, mais cela va pis si la source des différences est l'étude des pronominalisations différentes après les questions qui, aussi bien pour Jackendoff que pour nous, constituent des marqueurs de l'AR.

Jackendoff (1972: 315) en étudiant les questions du type interrogatives à complément constate que „qu-[wh-] fonctionne dans les questions comme un opérateur modal” et, s'appuyant sur les exemples ci-dessous, déclare que les interrogatives à complément sont AR. Voici ses exemples:

(16) *Qui est-ce qui a attrapé un poisson?*

— *Je l'ai vu ici quelque part.*

— *J'en ai vu un ici quelque part.*

Le type d'exemples analysés, il est facile de s'en convaincre, est analogue au type des exemples analysés dans Banyś, 1983: 122, 120 et a induit, ce nous semble, Jackendoff en un même type d'erreur que l'autre.

Le sens de la phrase (16) est, à notre avis, le suivant: J'ai vu ici quelque part un poisson; d'où je conclus que quelqu'un (a dû) l'a attrapé; voulant savoir qui a attrapé ce poisson, je demande: Qui est-ce qui a attrapé le/ce poisson?

La question représentée par (16), et les réponses proposées, serait donc une interrogative à complément possédant un datum quaestionis positif.

Nous avons parlé ci-dessus de ce type de questions et nous avons constaté que les questions dont on parle à DIND ne sont possibles que dans le cas où soit l'acte de question et l'acte exprimé par le datum quaestionis sont éloignés dans le temps soit on attache très peu d'importance à l'objet décrit par la DIND mise en jeu soit, bien sûr, les deux situations précédentes ont lieu.

Aucune de ces situations ne peut avoir lieu dans l'exemple présenté par Jackendoff: d'une part, les deux actes ne sont pas éloignés dans le temps, tout au contraire, et, d'autre part, on n'attache pas peu d'importance à l'objet qu'on a remarqué et qui nous a servi de prémisse à une conclusion.

Par conséquent, il s'avère que la phrase en question, si l'on s'en tient au sens qu'elle possède après avoir analysé les réponses à (16),

devrait avoir une toute autre forme que celle qui lui a été assignée par Jackendoff. À savoir, la forme:

1° *J'ai vu ici un poisson*

2° *D'où je conclus que quelqu'un l'a attrapé*

3° *Voulant savoir qui l'a attrapé, je demande:*

Qui est-ce qui a attrapé le/ce poisson?,

c'est-à-dire une forme du type (13) et les pronominalisations, dans ses réponses, indiquées après (13).

L'exemple de Jackendoff, par contre, a la forme suivante:

1° *J'ai vu ici le poisson*

2° *D'où je conclus que quelqu'un l'a attrapé*

3° *Voulant savoir qui l'a attrapé, je demande:*

Qui est-ce qui a attrapé un poisson?.

Ce schéma montre le caractère illogique de la phrase (16) (question + réponses): d'une part, l'incompréhensibilité de la DD dans l'élément 1° du schéma et, d'autre part, l'incompréhensibilité de la DIND dans l'élément 3° du schéma. C'est justement cet illogisme qu'on perçoit dans (16). Tout comme dans l'exemple (162), et (163) (v. Banyś, 1983: 122), on a interverti syntaxiquement l'ordre logique du raisonnement en question ce qui a donné pour effet les mirages d'une anaphorisation „forcée” par l'ordre syntaxique des éléments: l'élément logique 3° (*Qui est-ce qui a attrapé le/ce poisson?*) est placé, syntaxiquement, en première position, ce qui entraîne l'apparition „naturelle” de la DIND; en même temps, cet élément a comme datum quaestionis un élément qui, du point de vue logique, le précède et contient donc la DIND, mais qui, syntaxiquement, a été placé comme s'il le suivait et qui renferme donc une anaphore: 2° *Quelqu'un a attrapé un poisson* vs *Je l'ai vu ici quelque part*; par conséquent, certains locuteurs, en violant la suite logique du raisonnement, peuvent être portés à anaphoriser *un poisson* dans l'élément logique 1° qui apparaît en seconde position, syntaxiquement: 1° *Je l'ai vu ici quelque part*, ce qui est forcé par l'ordre superficiel, syntaxique, des éléments mis en jeu.

Bibliographie

Ajdukiewicz K.: *Logika pragmatyczna*. Warszawa PWN 1974.

Arnauld, Nicole: *Logique de Port-Royal*. Trad. pol. Warszawa PWN 1958.

Banyś W.: *Type de prédicat et ambiguïté référentielle*. In: *Neophilologica*, T. 1. Katowice Uniwersytet Śląski 1980.

Banyś W.: *L'ambiguïté référentielle des phrases à descriptions indéfinies en français*. Katowice Uniwersytet Śląski 1983.

- Banyś W. (à paraître): *Jugement hypothétique et ambiguïté référentielle*. In: *Linguistica Silesiana*. T. V. Katowice.
- Bellert I.: *On the Semantic Interpretation of Subject-Predicat. Relations in Sentences of Particular Reference*. In: Bierwisch M., Heidolph K. E., (eds): *Progress in Linguistics*. The Hague—Paris Mouton 1970.
- Bierwisch M., Heidolph K. E., (eds): *Progress in Linguistics*. The Hague—Paris Mouton 1970.
- Ducrot O.: *Dire et ne pas dire*. Paris Hermann 1972.
- Givón T.: *Opacity and Reference*. In: Kimball, J. P. (ed.): *Syntax and semantics*. Vol. II. New York 1973.
- Jackendoff R.: *Semantic Interpretation in Generative Grammar*. Massach., Cambridge The MIT Press 1972.
- Kant I.: *Kritik der reinen Vernunft*. Trad. pol. Warszawa PWN 1957.
- Karolak S.: *Z problematyki opisu wyrażen predykatowo-argumentowych*. In: *Studia Gramatyczne*. T. I. Wrocław Ossolineum 1977.
- Kimball J. P. (ed.): *Syntax and Semantics*. Vol. II. New York 1973.
- Kondakov N.: *Logičeskij slovar'*. Moskwa Nauka 1971.
- Sueur J. P.: *Quantificateurs et modalités*. „Langages” 1977, n° 48.
- Topolińska Z.: *Wyznaczoność (tj. charakterystyka referencjalna) grupy imiennej w tekście polskim*. I. In: *Polonica*. II, 1976.

Wiesław Banyś

PYTANIA A WIELOZNACZNOŚĆ REFERENCJALNA

Streszczenie

Artykuł poświęcony jest omówieniu ewentualnego wpływu parametrów forma pytajna/sąd kategoryczny na możliwość pojawienia się wieloznaczności referencjalnej (WR) w zdaniu.

Jeśli wziąć pod uwagę fakt, iż „operacyjnie” WR może być określona jako wieloznaczność aktualizacyjna pozycji argumentowej zajmowanej przez deskrypcję nieokreśloną (DIND) (o zdaniach z nimi tylko mowa w artykule), to zdamy sobie sprawę, że warunkiem *sine qua non* pojawienia się WR w zdaniu jest zawieszenie aktualizacji i nieaktualizacji predykatu, który implikuje daną pozycję argumentową. Z czego wniosek, że predykaty, które mogą tworzyć rdzeń zdań WR, muszą spełniać ów warunek zawieszania aktualizacji i nieaktualizacji predykatów swoich argumentów propozycjonalnych bądź też siebie samych, co pozwala na zawieszenie także aktualizacji pozycji argumentowej implikowanej przez dany predykat, a zajmowanej przez DIND. Ten typ zawieszania jest charakterystyczny dla czynności sytuujących się w przyszłości. W konsekwencji, predykaty, które implikują wyłącznie rozróżnienie czasowe „futurum” między czasem czynności wyrażonej przez predykat główny argumentu propozycjonalnego a czasem czynności wyrażonej przez predykat główny zdania, jak również te, które implikują m.in. rozróżnienie czasowe tego typu, mogą być, teoretycznie, jądrem zdań WR.

Analiza wykazała, iż w ramach sądu kategorycznego w formie pytajnej WR

może mieć miejsce jedynie w przypadku pytań z lub bez *datum quaestionis* pozytywnym, których trzonem jest jeden z wymienionych wyżej typów predykatów — dokładniej mówiąc, ma się w tym przypadku do czynienia z zawieszeniem kwestii WR, ta bowiem pojawia się dopiero w odpowiadających tym pytaniom odpowiedziach.

Всеслав Баньсь

ВОПРОСЫ И РЕФЕРЕНЦИАЛЬНАЯ МНОГОЗНАЧНОСТЬ

Резюме

В статье рассматривается возможное влияние параметров вопросительная форма/категорическое суждение на появление референциальной многозначности (WR) в предложении.

Если принять во внимание факт, что „операционно“ WR может быть определено как связанная с актуализацией многозначность аргументной позиции, занимаемой неопределённой дескрипцией (DIND) (в статье рассматриваются только предложения с DIND), то становится ясным, что условием *sine qua non* появления WR в предложении является открытость вопроса об актуализации и неактуализации предиката, имплицитующего данную аргументную позицию. Из этого следует, что предикаты, которые могут образовать стержень WR-предложений должны удовлетворять упомянутому условию открытости вопроса об актуализации и неактуализации своих пропозициональных аргументов, или же себя самих, что позволяет оставить открытым также вопрос об актуализации аргументной позиции, имплицитруемой данным предикатом и занимаемой DIND. Этот тип открытости вопроса об актуализации характерен для действий, относящихся к будущему. В результате этого предикаты, которые имплицитруют исключительно временной разрыв „*futurum*“ между временем действия, выраженного главным предикатом предложения, а также те, которые имплицитруют, между прочим, временной разрыв этого типа, могут быть, теоретически, ядром WR-предложений.

Проведенный анализ показал, что в рамках категорического суждения в вопросительной форме WR может иметь место только в случае вопросов с или без положительного *datum quaestionis*, стержнем которых является один из вышеуказанных типов предикатов — точнее говоря, в данном случае имеет место снятие вопроса о WR, поскольку она появляется только в соответствующих этим вопросам ответах.